



Quand l'excellence devient accessible...

**Le Concours Général Agricole ouvre sa boutique en ligne :
l'occasion pour tous de découvrir et de déguster
l'excellence de la gastronomie française toute l'année.**

Avoir accès à des produits locaux, de qualité, quand et où on le veut, c'est désormais possible ! A partir de mai 2011 le Concours Général Agricole ouvre une vitrine permanente sur ce que le terroir français propose de meilleur : www.concours-agricole.com/boutique.

Le Concours Général Agricole constitue un tremplin unique pour les produits du terroir, les produits laitiers et les vins. Se déroulant chaque année lors du Salon International de l'Agriculture, il décerne des médailles d'or, d'argent, de bronze à plus de 1 000 produits et plus de 3 600 vins.

Dès le mois de mai 2011, les fins gourmets et les amateurs de gastronomie pourront trouver et acheter les **produits primés du Concours Général Agricole**. Tous ces aliments d'exception des terroirs sont désormais **accessibles sur la boutique en ligne** www.concours-agricole.com/boutique.

Elle propose des produits médaillés, gages de qualité des régions françaises. Foie gras du Sud-Ouest, huile d'olive de Provence ou encore cidre de Bretagne... où que l'on soit, on peut à tout moment commander et se faire livrer dans la France entière !

Sur www.concours-agricole.com/boutique, tout le monde a maintenant accès à une **alimentation de qualité, locale ou régionale, produite par les agriculteurs au savoir-faire reconnu et distingué par un jury d'experts composé de professionnels et de consommateurs avertis**. C'est une **véritable référence** pour tous les gastronomes !

En savoir plus sur le Concours Général Agricole

Le Concours Général Agricole a pour ambition de sélectionner et de primer les meilleurs produits du terroir français et les meilleurs animaux reproducteurs.

Depuis plus de 120 éditions, ce rendez-vous incontournable du Salon International de l'Agriculture met en avant la gastronomie et le bien-manger à la française.

Il est composé de 3 grands concours :

- le Concours des Animaux
- le Concours des Produits
- le Concours des Vins

Parce qu'il est organisé sous le contrôle de l'Etat, par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire et qu'il obéit à un processus rigoureux de présélections et de sélections, le Concours Général Agricole est reconnu pour son impartialité et la valeur de ses résultats attribués par des spécialistes respectueux du règlement établi.

**Le Concours Général Agricole, bien plus qu'une compétition,
un ambassadeur de la richesse et de la qualité du patrimoine français !**

C'est dit, c'est écrit!

INTERACTIVE & PUBLIC RELATIONS

Service de Presse CGA

Sarah Martel - 01 58 56 66 70 - smartel@cditcecrit.com - www.cditcecrit.com